



## Carte de catégorie Aîné - Important

---

La MRC doit modifier le visuel des cartes de catégorie Aîné ainsi que la procédure permettant de l'obtenir.

Vous pouvez dès maintenant l'obtenir en vous présentant aux bureaux de la MRC de La Jacques-Cartier avec les documents suivants :

- Une photo de type « passeport » (qui servira à produire la carte)
- Carte d'identité avec photo afin de **prouver que vous avez 65 ans et plus** (carte d'assurance maladie ou permis de conduire).

Bureau de la MRC : 60, rue Saint-Patrick, Shannon G0A 4N0

Heures d'ouverture : Lundi au jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

À partir du 1<sup>er</sup> août 2016, les cartes de catégorie Aîné actuellement en circulation ne seront plus acceptées par les chauffeurs pour bénéficier du laissez-passer privilège.

Nous sommes désolés des inconvénients que cela occasionne à certains utilisateurs et nous vous remercions de votre compréhension.